

**Marriage of Jean Dore and Marie Madeleine Renaux
16 August 1731 at Ville Marie, Montreal, Quebec**

e-11
 Jean Dore
 &
 Marie Madeleine
 Renaux

Le seizieme jour du mois d'aout de l'an mil sept cent trente et un apres la publication de trois bans sans quil se soit rencontre aucun empechement ou opposition, je soussigne pretre du Seminaire de St Sulpice faisant et fonctions curiales dans la paroisse de Villemarie apres avoir reçu le mutual consentement par parole de presence Jean Dore age de trente ans, fils de Jean Dore et de Marie Boyer, les pere et mere de la paroisse de St Vivien, eveche de Saintes d'une part; et aussi present Marie Madeleine Renaux fille de feu Jean Renaux et de Marguerite Charbonneau, ses pere et mere, age de dix sept ans de cette paroisse d'autre part; je tel ay marie selon tes regle et coutume observee dans le Ste eglise, en present de Antoine Fruitier, de Pierre Leber, de Jean Charbonneau grandpere de l'epouse, de Jean Chotar son oncle et de plusieurs autre present et aussi des deux partie, Jean Charbonneau, Jean Chotar et l'epouse ont declare ne savoir signer de le requit, les autre ont signe avec nous.

Jean Dore
 Antoine Fruitier
 A Deat, ptre
 Pierre Leber

Le seizieme jour du mois d'aout de l'an mil sept cent trente et un apres la publication de trois bans sans quil se soit rencontre aucun empechement ou opposition, je soussigne pretre du Seminaire de St Sulpice faisant et fonctions curiales dans la paroisse de Villemarie apres avoir reçu le mutual consentement par parole de presence Jean Dore age de trente ans, fils de Jean Dore et de Marie Boyer, les pere et mere de la paroisse de St Vivien, eveche de Saintes d'une part; et aussi present Marie Madeleine Renaux fille de feu Jean Renaux et de Marguerite Charbonneau, ses pere et mere, age de dix sept ans de cette paroisse d'autre part; je tel ay marie selon tes regle et coutume observee dans le Ste eglise, en present de Antoine Fruitier, de Pierre Leber, de Jean Charbonneau grandpere de l'epouse, de Jean Chotar son oncle et de plusieurs autre present et aussi des deux partie, Jean Charbonneau, Jean Chotar et l'epouse ont declare ne savoir signer de le requit, les autre ont signe avec nous.

Jean Dore
 Antoine Fruitier
 A Deat, ptre
 Pierre Leber

The sixteenth day of the month of August of the year one thousand seven hundred thirty one after the announcement of three bans without any impediment or opposition, I the undersigned priest of the

Seminaire of St Sulpice performing the curial functions in the parish of Villemarie (Montreal), after having received the mutual consent by spoken word, present Jean Dore age 31 years, son of Jean Dore and Marie Boyer his father and mother, of the parish of St Vivien, Diocese of Saintes (France) of one part; and also present Marie Madeleine Renaux, daughter of the deceased Jean Renaux and Marguerite Charbonneau, her father and mother, age 17 years, of this parish, of the other part; I marry as according to the rules and custom observed in the Holy Church in the presence of Antoine Fruitier, of Pierre Leber, of Jean Charbonneau grandfather of the bride, of Jean Chotar her uncle, and of many others present and also some second part, Jean Charbonneau, Jean Chotar and the bride have declared they do not know how to sign their name and these others have signed with us.

Jean Dore

Antoine Fruitier

A Deat, ptre

Pierre Leber